

## L'actu du jour

### L'ouragan Ida frappe le sud des États-Unis

Surnommé Ida, un ouragan particulièrement dangereux a touché le sud des États-Unis. Pluies torrentielles, vents violents et inondations ont provoqué de nombreux dégâts.



Cette photo satellite montre l'avancée de l'ouragan Ida. Là, on le voit arriver, le dimanche 29 août, sur l'État de la Louisiane. Les vents soufflaient alors à plus de 200 km/h. (© Handout / NOAA/GOES / AFP)

#### Jugé «très dangereux» par les autorités américaines, l'ouragan Ida s'est calmé ces dernières heures.

Il est aujourd'hui classé en tant que tempête tropicale, cela signifie qu'il est moins violent.

Mais, même si Ida a perdu de sa force, il fait encore de nombreux dégâts sur son passage. Des vents soufflent à 120km/h, et **dans l'État de la Louisiane près d'un million de foyers sont privés d'électricité.** La tempête a aussi fait monter le niveau des océans et a créé des inondations. De nombreux habitants de la Louisiane ont fui avant l'arrivée d'Ida. Le gouverneur de l'État a demandé aux autres de surtout rester à l'abri. La tempête remonte maintenant vers le centre du pays, et perd peu à peu de sa violence.

#### Pourquoi en parle-t-on ?

Parce qu'un violent ouragan a traversé plusieurs États du sud des États-Unis.



Ida a détruit plusieurs bâtiments à La Nouvelle-Orléans. Celui-ci s'est effondré sur des voitures. (© Scott Olson/Getty Images North America/Getty Images via AFP)

### **Il est encore difficile d'estimer tous les dégâts qu'Ida aura causés.**

Mais Joe Biden, le président américain, a déjà averti qu'il faudra sûrement plusieurs semaines avant que l'électricité puisse être rétablie partout. **Et des secours seront très bientôt envoyés sur place pour aider la population.** Ils apporteront de l'eau, de la nourriture et ouvriront des refuges pour ceux dont l'habitation aura été détruite.

Les habitants de la Louisiane ont eu très peur, car ils se souviennent de l'ouragan Katrina qui, en 2005, avait dévasté les villes de l'État et fait plus de 1800 victimes.

**Nathalie Michel**

[Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com](https://www.1jour1actu.com)